

La Pensée d'Ailleurs

Pour une reconstruction de la forme scolaire

1. Présentation de la revue

Genèse du projet (2013-2017)

L'équipe *Normes & valeurs* (axe 2) du Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC – UR 2310) a créé en 2013 un « carnet de recherche » de l'équipe, nommé *Cahiers NeV*, coordonné par Xavier Riondet et publié sur le site du LISEC entre 2013 et 2017. Il s'agissait de valoriser les travaux originaux de cette équipe, et de donner accès à un espace de diffusion d'activités de recherche. *Les Cahiers NeV* ont ainsi contribué à faire connaître, auprès de la communauté scientifique de la 70^e section du CNU, les travaux de cette équipe de recherche. Le projet évolua et il fut décidé en 2018 de créer une jeune revue aux objectifs plus larges, dont le prototype fut publié en 2019 sous le titre *La Pensée d'Ailleurs*.

Évolution du projet (2018-2022)

La jeune revue, produisant un numéro par an, s'est caractérisée par le fait de soutenir les travaux d'approche principalement philosophique, historique, didactique et psychanalytique en rapport avec la *forme scolaire d'éducation*. Il s'agit d'un espace de publication dans lequel interroger les formes de transmission de la culture. La revue ne s'adressait pas seulement aux chercheurs de la 70^e section, mais affichait une position transdisciplinaire et cherchait à intéresser également les professionnels praticiens dans le champ de l'éducation et de la formation. Toujours publiée sur le site du LISEC, elle a sollicité des études qui assument une dimension critique dans le rapport à l'histoire, aux institutions et aux pratiques d'enseignement, d'éducation, de formation.

Diffusion de la nouvelle revue en ligne (2022-2026)

À partir de 2022, la diffusion est assurée dans le cadre de la pépinière de revues PARÉO sur le site de l'Ouvroir (pôle de soutien à l'édition de revues en SHS à l'université de Strasbourg). PARÉO « accompagne les jeunes revues vers l'édition ouverte en plaçant l'évaluation des articles par les pairs au cœur de sa politique éditoriale ». Les premiers numéros de *La Pensée d'Ailleurs*, d'abord diffusés en PDF sur le site du laboratoire LISEC, sont devenus disponibles en ligne. La revue ne dépend plus directement d'un laboratoire particulier ni d'une aire géographique limitée. Le comité de rédaction regroupe des chercheurs et jeunes chercheurs de diverses universités. La revue s'appuie sur un comité scientifique international.

Ligne éditoriale de la revue

Il est parfois difficile de parvenir à faire publier un article dans les revues de sciences de l'éducation, qui sont en nombre insuffisant. *La Pensée d'Ailleurs* souhaite offrir un nouvel espace de publication possible aux chercheurs. Mais l'accueil des soumissions se fait sur la base d'une ligne éditoriale qui assume un positionnement résolument critique dans le champ de l'éducation, en tant qu'elle prône une *reconstruction de la forme scolaire d'éducation* (Go et Prot, 2023), et entend dépasser le dualisme qui divise les praticiens d'un côté et les théoriciens de l'autre en analysant le plus possible les pratiques effectives des *connaisseurs-pratiques*.

Politique éditoriale et scientifique et public visé

L'objectif est de construire une revue internationale de haut niveau scientifique, et d'accès gratuit. La visée de cette revue est de diffuser des articles de recherche originaux directement ou indirectement liés à la *reconstruction de la forme scolaire d'éducation* – dans le cadre de ses institutions comme de ses pratiques –, ce thème n'étant traité par aucune revue de sciences de l'éducation. La revue s'adresse à la communauté des chercheurs, mais également aux professionnels praticiens du champ, ainsi qu'aux doctorants et étudiants.

Projet d'autonomisation de la revue

Articulée en 2025 au projet CELEST (Center for interdisciplinary research and expertise on transitions) et soutenue par la direction de la documentation de l'université de Lorraine, la revue dispose des moyens de viser son

autonomisation en préparant sa candidature à OpenEdition et à devenir revue classée par le CNU 70°. Son comité de rédaction travaille en 2026 à ces candidatures.

2. Description de la revue

Composition de chaque numéro (un numéro par an)

Éditorial

Dossier thématique

Articles scientifiques Varia

- Articles courts (environ 20 000 signes espaces comprises)
- Articles classiques (environ 40 000 signes espaces comprises)
- Articles longs (environ 60 000 signes espaces comprises)

Recensions d'ouvrages (récents ou plus anciens)

- Recensions courtes (4 000 signes espaces comprises)
- Recensions classiques (8 000 signes espaces comprises)
- Recensions longues (12 000 signes espaces comprises)

Entretien

Dossier filé

Fenêtres : Actualités & Vie de la recherche (Notes pour une recherche, Compte-rendu de séminaire...)

Nota bene : des articles dans un format plus important pourront, à titre exceptionnel, être acceptés.

Discipline(s) de la revue

Sciences de l'éducation et de la formation (section 70).

En sciences de l'éducation les disciplines contributives sont nombreuses (outre un discours dominant dans le champ, qui est variable en fonction des modes) ; nous souhaitons favoriser les approches didactiques outillées (notamment en théorie de l'action conjointe en didactique), avec le plus possible une entrée philosophique, psychanalytique, ou historique. La revue se veut transdisciplinaire. Elle accueille une diversité de méthodologies de recherche qui peuvent être liées aux spécificités de l'enquête sur archives, ou sur textes, ou liées à des études empiriques de terrain avec un outillage de type ethnographique ou didactique, présentant divers types de documents iconographiques, ou encore appuyées sur des techniques d'entretiens, de questionnaires, etc.

Langues principales de publication

Langue française, principalement, mais possibilité de publication en langues étrangères.

Si les auteurs utilisent des jeux de caractères particuliers (ex. : caractères non latins, signes phonétiques, formules mathématiques, équations, etc.), merci de les préciser.

Organisation et fréquence de parution

Depuis sa création en 2019, la revue présente un numéro par an, au mois d'octobre. Le comité de rédaction se réunit de façon formelle environ une fois par trimestre, et plus si nécessaire en fonction de ses besoins de concertation. Les membres du comité de rédaction sont également en lien régulier par e-mail.

Chaque année, le comité de rédaction détermine la thématique du prochain dossier à venir, et se concertent sur deux ou trois thèmes de dossiers possibles pour les années à venir. L'appel à contribution est diffusé environ quatorze mois avant parution dans tous les réseaux du champ de l'éducation et de la formation. Une date limite est annoncée pour l'envoi des propositions de contributions. Cette date se situe environ huit mois avant la parution du numéro. Deux formes ont été expérimentées par le comité de rédaction : 1) envoi de l'article complet en feuille de style ; 2) envoi d'un résumé d'une page avec mots-clés et 3 à 5 références. Selon le comité de rédaction, les deux formes ont montré des avantages et des inconvénients. Deux difficultés principales sont formulées par les auteurs : 1) rédiger un texte complet qui risquerait de ne pas être publié ; 2) trouver le temps de rédiger le texte pour l'envoyer dans les délais impartis. Autre difficulté dans le cas de la demande d'envoi d'un résumé : si le projet de texte est accepté, il reste à écrire le texte complet, qui sera ensuite évalué, dans un délai assez court.

2. Processus d'évaluation et d'édition

La vocation de cette revue scientifique est de publier des textes exigeants et soignés qui sont principalement des inédits, ou des commentaires de textes déjà publiés. Pour cela, nous donnons pour mission au comité de lecture de pratiquer une forme d'expertise que l'on pourrait appeler « ouverte », c'est-à-dire que l'expertise se fait en double aveugle mais vise à un accompagnement de l'auteur de l'article par les experts pour l'aider à améliorer son texte.

Processus d'expertise et d'édition

- 1) l'auteur envoie l'article soumis au secrétaire de rédaction, dans la feuille de style ;
- 2) le secrétaire fait suivre l'article anonymisé au bureau de la revue qui examine sa recevabilité eu égard à la ligne éditoriale ;
- 3) le bureau décide si l'article ou le résumé soumis est recevable ou non ;
- 4) s'il n'est pas recevable, le secrétaire en informe l'auteur, et s'il est recevable le comité confie l'article à l'un des membres du comité de rédaction (chargé de suivi), qui le prend en charge en sollicitant deux experts du comité de lecture ;
- 5) une fois l'article étudié, les experts renseignent la fiche d'expertise en vue de suggérer d'éventuelles pistes de travail pour améliorer le texte ;
- 6) Le chargé de suivi rédige une fiche de synthèse des deux expertises qu'il renvoie à l'auteur ;
- 7) l'auteur renvoie ses modifications, et le chargé de suivi juge si ces modifications sont satisfaisantes en regard des expertises (ou s'il faut demander à l'auteur un complément d'amélioration, jusqu'à publication). Les fiches d'expertise sont transmises au secrétaire qui les archive et qui est seul à connaître l'identité de l'auteur ;
- 8) le secrétaire informe l'auteur de l'acceptation de son article.

L'expertise doit donc être vue comme un travail coopératif d'enrichissement mutuel, visant à faire évoluer le texte initialement proposé jusqu'à sa possible publication. Cette méthode constitue une singularité forte de *La Pensée d'Ailleurs* qui se veut un espace de travail constructif et coopératif. En résumé, les experts sollicités à partir du comité de lecture constitué par le comité de rédaction reçoivent d'abord, de la part d'un membre du comité de rédaction chargé du suivi de l'article, le résumé de l'article, et s'ils acceptent reçoivent ensuite l'article complet anonymisé, accompagné d'une fiche d'expertise et d'un texte de recommandation aux experts.

Nota bene : La participation au comité de rédaction, au comité scientifique ou au comité de lecture n'interdit pas de soumettre des articles pour publication. Dans ce cas, les articles sont adressés au secrétaire de rédaction qui anonymise l'article et ne l'adresse pas à l'éventuel auteur membre du comité de rédaction. Le rôle du secrétaire de la revue est donc particulièrement important.

Normes rédactionnelles

Il est demandé aux auteurs dont l'article a été accepté de le transmettre dans la feuille de style de la revue, et les normes APA, dans leur dernière version, sont exigées. La plus grande qualité rédactionnelle est attendue, ainsi que la rigueur argumentative. Chaque numéro de *La Pensée d'Ailleurs* est constitué d'un ensemble d'articles de tailles différentes. Certains sont rassemblés en un dossier thématique sur la base d'un appel à contribution (avec argumentaire lancé un an à l'avance), et d'autres dans la rubrique *Varia* (la revue propose également une rubrique de recensions plus ou moins développées, ainsi qu'une rubrique présentant un entretien sur les travaux de l'invité, un dossier filé, et une fenêtre sur la vie de la communauté de recherche).

Politique éthique

La revue attend des auteurs la plus grande sincérité dans leur travail. Cela signifie en particulier que les textes sont des inédits, qu'ils ne constituent ni de l'autoplagiat, ni du plagiat. Toutes les sources utilisées par les auteurs doivent être clairement référencées. La revue s'efforce d'éviter tout conflit d'intérêt dans l'expertise des textes, en mettant en place des procédures d'anonymat. Le comité de rédaction, compte tenu de l'inscription de la revue dans un champ qui ne nécessite aucunement le recours à l'intelligence artificielle, s'est prononcé contre tout usage de l'IA dans la rédaction des articles soumis. Cette information figure sur le site sous la forme d'un logo.